

Objektyp: **TableOfContent**

Zeitschrift: **Habitation : revue trimestrielle de la section romande de l'Association Suisse pour l'Habitat**

Band (Jahr): **29 (1957)**

Heft 12

PDF erstellt am: **22.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

habitation

Le point de vue du père de famille

par M. X. RYCKMANS

ÉDITION

Section romande de l'Union suisse pour l'amélioration du logement, avenue Georgette 1, Lausanne.

COMITÉ DE PATRONAGE

LAUSANNE

Fr. Gilliard, architecte
M. J.-J. Mayor, secrétaire du Cartel romand d'hygiène sociale et morale
E. Virieux, architecte cantonal.

GENÈVE

E. Fatio, architecte
D^r A. Montandon
E. Martin, architecte.

NEUCHÂTEL

F. Decker, architecte.

FRIBOURG

R. Aeby, architecte.

RÉDACTION

Pierre Jacquet, architecte.
Secrétariat de rédaction :
8, rue Gautier, Genève. Tél. 32 94 05.

COMITÉ DE RÉDACTION

Président : M. A. Maret.
Membres : MM. G. Borel, F. Gilliard,
A. Hechel, A. Jaquet, J.-P. Vouga.

ADMINISTRATION ET PUBLICITÉ

Avenue de Tivoli 2, Lausanne.
Chèques post. II. 66 22. Tél. (021) 22 60 43.

Tous les membres des sociétés suivantes reçoivent Habitation :

USAL Section romande de l'Union suisse pour l'amélioration du logement

FAS Section romande de la Fédération des architectes suisses

SCH Société coopérative d'habitation, Lausanne

SCH Société coopérative d'habitation, Genève

SAL Société pour l'amélioration du logement, Genève

SYNTEC, Syndicat général des employés techniques, Genève

FOMHAB Coopérative d'habitation, Genève.

ABONNEMENTS

Suisse: Fr. 6.— par an. Etranger: Fr. 8.60.
Prix du numéro (Suisse): 60 ct.
Chèques postaux II. 66 22.

I

Si l'on demande aux pères de famille d'exprimer leurs désirs en matière d'urbanisme, ils souhaiteront certainement que *les familles, dans l'avenir, soient consultées lorsqu'on établit un plan d'aménagement d'une agglomération ou d'un quartier.*

L'urbanisme ne peut se limiter à poursuivre des buts purement esthétiques quelque louables que soient ceux-ci. Une agglomération n'est pas un simple groupe d'habitations ou un agglomérat d'individus, mais un ensemble de foyers.

II

Dans la mesure où il dispose des moyens requis pour réaliser des objectifs qui apparaîtront peut-être trop ambitieux, l'urbanisme doit s'efforcer de freiner le développement des grands centres urbains et accentuer la tendance décentralisatrice qui se révèle depuis quelques dizaines d'années. De plus en plus les grandes villes voient leur centre se dépeupler au profit de la périphérie et de la grande banlieue. Il faut s'en réjouir et souhaiter que cette tendance se développe, car *les grandes villes sont destructrices de la vie familiale.* Trop souvent, la famille déracinée n'y trouve pas un cadre formé à sa mesure; noyée dans une masse qui l'étouffe, elle éprouve dans ce qu'on a appelé «le désert de la grande ville» une sensation d'isolement et se trouve généralement dans l'impossibilité d'établir les contacts sociaux indispensables à son équilibre moral.

On a dit avec raison qu'il faut faire renaître l'esprit de quartier ou de voisinage qui favorise et développe les contacts humains.

Les agglomérations trop vastes et trop peuplées créent d'ailleurs des problèmes graves et presque insolubles, tant sur le plan financier qu'en matière de transports. Ainsi des arguments nombreux militent en faveur de la *décongestion des centres trop importants.*

Il convient de favoriser plutôt le développement de villes moyennes et, dans les régions rurales, d'agglomérations qui puissent servir de centre attractif pour les localités minuscules qui sont encore très nombreuses dans notre pays, particulièrement dans les provinces de Namur et de Luxembourg. Si les très grandes agglomérations sont

Sommaire:

Le point de vue du père de famille	5
Le point de vue de la mère de famille	7
Particularisme et cosmopolitisme	8
Une solution pour le tracé de l'autoroute Genève-Lausanne.	12
La construction aux Etats-Unis	17
Les besoins de la jeunesse dans le monde d'aujourd'hui	20
Informations	21